

L'IMPÔT DU SALARIÉ CÉLIBATAIRE MOYEN

Question n° 866—**M. Caouette**:

Combien d'impôt le salarié célibataire moyen a-t-il versé sur son revenu pour les cinq dernières années?

L'hon. Eric Kierans (ministre suppléant du Revenu national): Ces renseignements ne sont pas disponibles sous cette forme.

L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE TORONTO

Question n° 870—**M. Robinson**:

Le gouvernement songe-t-il à vendre l'aéroport international de Toronto à Malton et, dans l'affirmative, les fonds en seraient-ils utilisés pour aménager un autre aéroport assez éloigné de Toronto pour réduire le bruit et la pollution causés par les avions?

L'hon. Paul T. Hellyer (ministre des Transports): Le gouvernement du Canada ne songe pas à vendre l'aéroport international de Toronto (Malton).

CORNWALLIS (N.-É.)—LE PERSONNEL À TAUX COURANT

Question n° 888—**M. Comeau**:

1. Quel est le nombre actuel du personnel de jour (travaux à taux courant) employé à Cornwallis?

2. A-t-on réduit le personnel depuis deux ans et s'attend-on à ce que cette réduction continue?

M. David Groos (secrétaire parlementaire du ministre de la Défense nationale): 1. 128.

2. Non.

LE NOMBRE DE MINEURS EMPLOYÉS DANS LES MINES DE CHARBON

Question n° 889—**M. Harding**:

Dans chaque province, combien y avait-il de mineurs employés dans les mines de charbon au cours des cinq dernières années financières?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Voici la déclaration du Bureau fédéral de la statistique à ce sujet:

MOYENNE DES MINEURS EMPLOYÉS
DANS LES MINES DE CHARBON

Année	Nouvelle-Écosse			Colombie-			
	civile	Brunswick	Saskatchewan	Alberta	Britannique	Yukon	Canada
1963	6,063	820	196	1,159	657	8	8,903
1964	6,217	836	193	1,194	638	9	9,087
1965	6,277	824	201	1,186	579	9	9,076
1966	5,875	789	195	1,140	559	6	8,564
1967	5,703	715	166	1,129	514	3	8,227

Le tableau ci-haut donne une moyenne des mineurs employés dans les mines de charbon de chaque province au cours des cinq dernières années civiles. Les données ne sont disponibles qu'en fonction de l'année civile.

LE PERSONNEL MILITAIRE ET CIVIL À LA
BASE DE GAGETOWNQuestion n° 890—**M. MacRae**:

A combien se chiffraient le personnel militaire et le personnel civil de la base de Gagetown des Forces canadiennes au 30 juin de chaque année depuis que cette base a été établie?

L'hon. Léo Cadieux (ministre de la Défense nationale):

	Le personnel militaire	Le personnel civil
1955	6,810	385
1956	8,448	433
1957	7,601	696
1958	5,255	713
1959	6,662	825
1960	3,883	880
1961	4,328	960
1962	4,439	1,028
1963	4,532	947
1964	4,461	1,128
1965	4,122	1,058
1966	3,860	994
1967	4,381	891
1968	4,376	768

L'INTÉRÊT EXIGÉ SUR LES EMPRUNTS DU
COMPTE DU RÉGIME DE PENSIONS
DU CANADAQuestion n° 895—**M. Simpson**:

Quels taux d'intérêt exige-t-on des gouvernements provinciaux qui empruntent du compte du régime de pensions du Canada?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances):

Tous les titres détenus par la caisse sont des titres spéciaux non-négociables ayant un terme de vingt ans, et ils portent intérêt à des taux équivalents, au moment de l'achat, au rendement moyen, jusqu'à l'échéance, de toutes les obligations négociables du gouvernement du Canada ayant un terme de vingt ans et plus. Ainsi, pour les titres achetés avec les fonds disponibles par la Caisse du régime de pensions du Canada en novembre 1968, le taux d'intérêt est de 6.76%.

LE BUREAU RÉGIONAL ADDITIONNEL POUR
LES APPELS FISCAUX DANS LA RÉGION
ATLANTIQUEQuestion n° 902—**M. Fairweather**:

Quels sont les projets du ministère du Revenu national en vue d'établir un cinquième bureau régional pour les appels fiscaux à Saint-Jean ou à Halifax afin de desservir les contribuables des provinces atlantiques?